

Pourquoi rechercher de nouveaux publics pour l'éducation relative à l'environnement ?

Louis Goffin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ere/6558>

DOI : [10.4000/ere.6558](https://doi.org/10.4000/ere.6558)

ISSN : 2561-2271

Éditeur

Centr'ERE

Référence électronique

Louis Goffin, « Pourquoi rechercher de nouveaux publics pour l'éducation relative à l'environnement ? », *Éducation relative à l'environnement* [En ligne], Volume 3 | 2002, mis en ligne le 20 mars 2002, consulté le 16 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ere/6558> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ere.6558>

Ce document a été généré automatiquement le 16 avril 2021.

Pourquoi rechercher de nouveaux publics pour l'éducation relative à l'environnement ?

Louis Goffin

- 1 La grande majorité des éducateurs environnementalistes s'accordent aujourd'hui pour élargir le cadre de l'éducation relative à l'environnement (ErE) à de « nouveaux publics ». Est-ce dû à leur intuition personnelle, à l'influence d'un phénomène de mode sociale, ou à l'analyse évaluative raisonnée de leur propre pratique ? Quelles qu'en soient les raisons, il me semble que l'évolution actuelle de l'ErE mérite toute notre attention.
- 2 Pour aider à faire le point sur la question qui nous préoccupe, celle des nouveaux publics, je me permettrai donc de vous livrer ces quelques réflexions, basées sur mon expérience à la fois de chercheur et de praticien. Elles seront conduites en deux temps : le premier sera focalisé sur le constat : comment la situation de l'ErE évolue-t-elle ? Je précise toutefois qu'il s'agit essentiellement de références à la situation belge francophone et que je me garde de toute extrapolation. À chacun de comparer avec ce qu'il connaît de son pays ou de sa région. Le deuxième temps sera consacré à proposer une sorte d'argumentaire : quelles sont les raisons de nécessité comme d'intérêt qui nous conduisent, presque naturellement devrais-je dire, à rechercher de nouveaux publics ? Enfin, ma conclusion portera sur quelques propositions d'axes de travail pour les chercheurs, dans cette perspective d'élargissement des publics cibles.

L'ErE : des attentes satisfaites et déçues à la fois...

- 3 La manière de formuler la question de départ implique que l'ErE semblait détenir son public privilégié, son aire d'influence particulière.
- 4 Ce public est constitué, sauf rares exceptions, des jeunes, de préférence entre 8 et 14 ans ; le contexte est généralement celui de l'espace et du temps scolaire. Il représente en réalité un public ouvert et disponible, malléable et mobilisable à souhait. Et

l'évolution de la société est telle qu'elle tend à réserver le domaine de l'éducation aux enfants dans le cadre de l'école. On entend souvent les récriminations des enseignants à ce sujet, se plaignant de ce que le tout de l'éducation leur incombe de fait, suite à la démission d'autres acteurs éducatifs et en particulier les familles.

- 5 Ainsi deux cas de figure sont dominants. L'un concerne l'enseignant, le plus souvent agissant isolément avec sa classe, pour réaliser un projet concret, mais limité, mare et tri des déchets en sont les exemples les plus répétés. L'autre concerne l'animateur associatif, agissant davantage en équipe d'animation, mais en activités extra ou para scolaires, pour conduire un groupe d'élèves sur un parcours découverte, en quartier urbain ou en milieu forestier, par exemple.
- 6 Est-ce à dire que l'ErE s'est généralisée dans le milieu scolaire ? Le constat demeure mitigé. Le nombre d'élèves à avoir participé à des activités dites d'environnement a certes progressé quantitativement, mais ce n'est encore qu'une minorité d'entre eux. Ensuite, on peut s'interroger sur la pertinence et la validité des activités programmées. Ce n'est que rarement en effet que l'on retrouve une approche vraiment environnementale, globale et pluridisciplinaire, que l'on retrouve des formes d'éducation à des comportements, référés à des valeurs. On rencontre plus souvent des séquences de transmission de connaissances, réappropriées à une matière de programme. Il reste relativement rare de se trouver en présence d'une pédagogie de projets, avec un engagement concret marqué d'écocitoyenneté.
- 7 La liste des bonnes raisons généralement avancées est bien connue : contraintes de temps et d'espace, difficultés majeures pour sortir de l'école, impératif des programmes, spécialisation des matières, lacunes dans la formation des enseignants, peu de propension à travailler en équipe, peu ou pas d'habitude de partenariat extérieur au monde scolaire, insuffisance de crédit aux méthodes pédagogiques imposées par la pratique de l'ErE et enfin, méfiance envers les prises de position de type politique implicites à l'ErE.
- 8 Tout ceci ne veut pas dire qu'il ne faut plus s'occuper du public scolaire au contraire. Cependant, je pense que le public à cibler en priorité est le monde enseignant. Il conviendrait en effet de mettre en œuvre de façon beaucoup plus systématique des modalités appropriées de formation initiale et continue en ErE, en ce compris le nécessaire partenariat avec d'autres éducateurs concernés situés en dehors du système scolaire formel.
- 9 Mon second constat a trait à ces éducateurs-là qui se sont constitués en associations sous diverses appellations, mais avec un objet social commun : la promotion de la nature et de l'environnement.
- 10 Ils se situent dans un contexte appelé aujourd'hui d'économie sociale, c'est-à-dire que leurs activités sont soumises à la loi de l'offre et de la demande, dans une logique de marché. Par ailleurs, les aides et subsides des pouvoirs publics sont toujours indispensables à leur survie, mais ils se font plus parcimonieux et sont soumis à cahiers de charges plus stricts. Et comme l'école compte davantage sur ses propres éducateurs, c'est-à-dire les enseignants, il est normal que les associations recherchent de nouveaux publics au sein du monde des institutionnels, par exemple les formations « vertes » des policiers, et au sein du monde des entreprises, par exemple les formations en management environnemental. D'autre part, on assiste à une plus grande spécialisation des associations, certaines privilégiant un objet environnemental comme l'eau, la forêt, l'énergie, les déchets, d'autres un public, comme les PME, les fonctionnaires

communaux, les syndicats, d'autres encore un mode d'intervention, comme la réalisation d'audits, d'autres enfin la mise au point de matériels d'ErE, informatiques ou traditionnels (jeux, livres, etc.).

- 11 Dans ces conditions de marché, il faut donc se faire connaître, se valoriser par la publicité et susciter la demande auprès de publics autres que scolaires. L'école devenue un marché moins porteur, le dynamisme économique interne au monde associatif le conduit à rechercher de nouveaux publics. Et les bonnes raisons ne manquent pas pour justifier cette évolution, comme nous le verrons par la suite.
- 12 Est-ce à dire que la demande d'ErE existe vraiment hors du milieu scolaire ? Une analyse sommaire de la situation en Belgique francophone, réalisée avec l'aide du réseau IDEE (ONG pour l'Information et la Diffusion en Éducation relative à l'Environnement), nous a permis de déterminer quatorze secteurs d'activités dont les représentants, quelques fois mandatés, quelques fois d'initiative, ont explicité leur intérêt pour l'ErE et dans un certain nombre de cas, ont déjà soutenu, commandité ou réalisé des actions de ce type.
- 13 Je me permets de les citer sans ordre de priorité : le secteur de la gestion publique, de la coopération au développement, des soins de santé, le secteur agricole, du tourisme et des loisirs, de la consommation, des arts et de la culture, de l'éducation permanente, des organisations de jeunesse, de la formation professionnelle, le secteur social, les entreprises et fédérations d'entreprises, les secteurs spécifiques à la promotion de la nature et de l'environnement.
- 14 Il convient aussi de ne pas être dupe face à cette demande potentielle et théorique. Le monde économique par exemple est d'évidence soumis à des pressions plus fortes pour intégrer l'environnement dans sa gestion entrepreneuriale. Les pressions émanent des pouvoirs publics, soumis eux-mêmes à la pression des consommateurs et de la société civile ; elles sont renforcées par le discours des scientifiques et amplifiées par les médias. Par ailleurs, il en va de l'intérêt même de l'entreprise : image de marque plus positive ; consensus et motivation internes renforcés ; économie d'énergie et d'eau, de matières premières, de déchets, d'accidents ; gain par rapport aux taxes, amendes et autres contrôles tatillons. Tous ces facteurs accroissent à terme la rentabilité et la compétitivité de l'entreprise !
- 15 Cependant, il y a de la marge entre les discours et les actes. Les discours des responsables d'usines accèdent bien volontiers la nécessité de l'ErE, mais dans un contexte très pratique de mise en place de dispositifs techniques et de procédures administratives. On ne souhaite pas vraiment une éducation de type comportemental, valorisant l'esprit critique, l'autonomie, la prise de responsabilité, la participation volontaire, car celle-ci débouche généralement sur une mise en cause et une reformulation des rapports de pouvoir et des systèmes de communication internes. Et ce n'est généralement pas l'attente de la direction !
- 16 En conclusion de la première partie de cet exposé, je résumerai ainsi le constat que j'ai pu opérer concernant les publics cibles de l'ErE :
 - Les élèves des écoles ont été les premiers visés, mais le bilan est somme toute léger, en tout cas insuffisant. Les raisons de type institutionnel sont connues. Peut-être n'a-t-on pas assez mis en évidence la nécessité d'un partenariat approprié animateurs associatifs – enseignants et la mise en œuvre de stratégies adéquates pour le favoriser !

- Le milieu associatif impliqué aujourd'hui dans l'ErE doit, par nécessité économique, donc pour survivre, se spécialiser et toucher de nouveaux publics. On peut s'interroger cependant sur sa capacité à adopter rapidement des modes d'intervention plus appropriés !
- Une demande globale d'ErE existe effectivement dans toutes les sphères de l'activité sociétale, mais elle est ambiguë, peu explicite et de surcroît soumise à des critères d'efficacité et d'efficience plus immédiates que la demande en provenance du milieu scolaire.

Argumentaire pour une ErE ciblée tous publics

- 17 On peut s'étonner à juste titre qu'il ait fallu si longtemps pour promouvoir l'ErE dans les publics autres que scolaires. La recommandation était déjà présente dans les déclarations issues de la Conférence de Stockholm en 1972 et bien explicitée dans les textes élaborés à la conférence de Tbilissi en 1977. Ainsi, le point 2 de la recommandation n° 1 de cette conférence précise trois types de publics cibles pour l'ErE :
- le grand public non spécialisé, composé de jeunes et d'adultes dont les comportements quotidiens ont une influence décisive sur la préservation et l'amélioration de l'environnement ;
 - certains groupes sociaux dont les activités professionnelles ont un retentissement sur la qualité de l'environnement ;
 - les scientifiques et les techniciens dont les recherches et les travaux constitueront la base théorique de l'éducation et de la formation relative à l'environnement et à la gestion efficace de celui-ci.
- 18 Le contenu de cette recommandation est intéressant pour notre approche. Sur cette base, je vais tenter de développer un argumentaire pour répondre à la question principale : pourquoi l'ErE implique-t-elle, par essence, de s'adresser à toutes les catégories d'âge, de milieu, de profession ?

L'homme en éducation continue

- 19 La première raison tient à la notion même d'éducation : c'est un processus de développement de la personne au sein d'un groupe social, qui débute avec la vie et finit à la mort. Il s'inscrit dans la durée et spécialement lorsque son objet spécifique est l'environnement, car celui-ci concerne la relation globale entre la personne et son milieu de vie, milieu qu'il partage inévitablement avec d'autres êtres humains ou non humains. Or ce milieu évolue, en raison d'événements externes, la personne également en raison de son cheminement propre et des influences subies. Par conséquent, la relation entre les deux impose à chacun un développement approprié et continu de connaissances et de compétences.

L'homme responsable de son destin

- 20 La seconde raison se réfère au principe de responsabilité. Sur cette planète Terre, l'Homme, c'est-à-dire chacun d'entre nous, a contribué à rendre son environnement plus habité, plus technicisé, plus artificialisé, plus pollué, plus dangereux, suite à ses multiples activités. Il en résulte un certain nombre de problèmes dits

environnementaux de plus en plus aigus et urgents à l'échelle locale, comme à l'échelle planétaire. Une des finalités de l'ErE concerne, comme on l'a dit précédemment, le développement de compétences individuelles et sociales pour élaborer et mettre en œuvre des éléments de solution. On ne peut raisonnablement laisser aux jeunes générations les tâches pro-environnementales et leur déléguer la charge de réparer les erreurs de leurs parents. Si nous empruntons la Terre à nos enfants, il est d'autant plus indiqué que les adultes s'en préoccupent également. J'ajoute que cette responsabilité, lorsqu'il s'agit du domaine public, est inégalement partagée. Elle est plus grande chez ceux dont les fonctions ou les pouvoirs leur confèrent plus d'impact décisionnel en matière environnementale. Je songe entre autres aux décideurs politiques, aux financiers et patrons d'entreprises, aux chefs militaires, mais également aux détenteurs d'un pouvoir culturel.

L'homme créateur de culture

- 21 La troisième raison de rechercher de nouveaux publics pour l'ErE se fonde sur la nécessité de faire évoluer les contenus mêmes de celle-ci. Il convient d'enrichir le débat sur les idées-forces et les valeurs-guides ; il est vital d'accroître le volume de connaissances, écologiques et techniques ; il est indispensable de mieux comprendre les sensibilités, les attitudes et les motivations contemporaines ; il paraît inévitable de prévoir de nouveaux modes de gestion économique et administrative. Il s'agit dès lors de mobiliser davantage ceux qui sont les acteurs de notre culture, les philosophes, les juristes, les artistes et littérateurs, les journalistes et spécialistes en communication, les scientifiques de toutes disciplines bref, tous ceux qui contribuent à façonner, à justifier, à faire évoluer nos modes de vie. Il appartient aux éducateurs environnementalistes de susciter leur partenariat pour qu'eux-mêmes puissent disposer d'une matière renouvelée, propre à enrichir leurs réflexions et leurs pratiques.

L'homme écocitoyen

- 22 La quatrième raison est induite de l'observation de notre vie quotidienne, insérée dans diverses communautés sociales : la famille, le voisinage, le quartier, le village, la commune, les cercles d'amis, les milieux de travail, de loisir, etc.
- 23 À de multiples moments, nous sommes amenés à poser des gestes, à prendre des décisions, à adopter des attitudes dont l'impact sur l'environnement local n'est jamais négligeable, et parfois même peut s'avérer important sur l'environnement global.
- 24 Il appartient à chacun de prendre la mesure de l'impact de ses actions sur le milieu et sur autrui. Or le premier niveau spatial et social concerné est l'entité sociopolitique locale dans laquelle il importe que chacun veuille et puisse s'engager. Cela veut dire prendre sa part dans l'élaboration et le contrôle des politiques, à quel que niveau que ce soit. Cette écocitoyenneté se prépare et se cultive par l'ErE, tous âges et toutes catégories sociales confondues.

L'homme et la complexité éducative

- 25 La cinquième raison est liée à l'évocation de la situation éducative contemporaine. Tout d'abord, on constate à quel point l'école et l'éducation dite formelle n'est plus la seule

en cause, notamment en environnement. En effet, en dehors des institutions scolaires, d'autres éducateurs non professionnels sont impliqués : parents, animateurs de clubs et de mouvements divers, délégués syndicaux, cadres d'entreprises, professionnels des médias, responsables religieux, vulgarisateurs scientifiques, etc.

- 26 D'autre part, il me semble évident que chacun est son propre éducateur dans la mesure où il appartient à tout individu, et à lui seul, d'établir la synthèse de tous les éléments reçus relatifs aux savoirs, aux savoir-faire, aux savoir-être et aux savoir-agir ; ces éléments sont rassemblés tout au long de la vie, grâce à des contributions multiples et par l'intermédiaire d'événements divers, dont l'ensemble imprègne et façonne la personnalité sur un mode original.
- 27 On peut en déduire :
- que la société toute entière est éducatrice par ses sollicitations multi-formelles,
 - que chaque personne est l'acteur principal de sa propre éducation,
 - que tout le monde participe à l'éducation d'autrui.
- 28 En conséquence, il appartient aux éducateurs spécialisés en ErE de partager leurs compétences avec davantage de partenaires pour réaliser une plus large diffusion de l'ErE, dans toutes les sphères de la société.

Conclusion

- 29 La conclusion générale s'impose d'elle-même. L'ErE doit s'ouvrir à tous les publics et trouver les moyens nécessaires pour progresser sur le plan de la reconnaissance institutionnelle comme sur le plan de l'efficacité pédagogique.
- 30 Pour ce faire, il convient impérativement de rassembler chercheurs et praticiens en ErE autour de pistes d'intérêt commun. Nous devrions, entre autres, renforcer l'observation de l'évolution des problématiques environnementales, améliorer l'analyse des systèmes institutionnels propres aux institutions publiques, aux associations et aux entreprises, expérimenter des méthodologies plus opérationnelles pour les adultes, poursuivre l'exploration rigoureuse des systèmes d'évaluation, construire des outils appropriés d'autoéducation environnementale, affiner nos études sur les modes de partenariat et pour en terminer avec cette liste de travaux à réaliser, réfléchir aux stratégies d'implémentation de l'ErE dans tous les milieux et pour tous les publics.
-

RÉSUMÉS

Cette réflexion de l'auteur, fondée sur la recherche et la pratique, l'amène à réaliser un constat de l'évolution actuelle de l'éducation relative à l'environnement en Belgique, proposer un argumentaire de la nécessité de trouver de nouveaux publics et donner quelques propositions d'axes de travail pour les chercheurs dans cette perspective.

The author pursues a research - and practice - based reflection on the current evolution of environmental education (EE). He argues that finding new public openings is necessary and makes some proposals of research issues in this field.

AUTEUR

LOUIS GOFFIN

Louis Goffin est licencié agrégé en philosophie et lettres, docteur en sciences de l'environnement, aspects sociologiques, chercheur en pédagogie de l'environnement, professeur à la Fondation Universitaire Luxembourgeoise à Arlon (Belgique) et directeur de cette institution depuis 1995. Il est également président fondateur en Belgique du réseau IDEE, ONG pour l'Information et la Diffusion en Éducation relative à l'Environnement.